

Stains, le 7 mai 2021

Les personnels enseignants du collège Joliot Curie de Stains (93)
à M. Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil
à M. Antoine Chaleix, la-Dasen de la Seine-Saint-Denis
Sous couvert de la Principale d'établissement

Objet : Relance demande de demi-groupes pour les niveaux 3^{ème} et 4^{ème}.

Notre collège a suivi un système hybride "présentiel/distanciel" pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} entre le mois de novembre 2020 et le mois de mars 2021.

Notre établissement étant en situation de sureffectif, l'application du protocole sanitaire renforcé (une classe par salle, récréation dans les salles de classe) s'est avérée impossible à tenir dans la durée sans dégrader fortement le travail de la vie scolaire et celui des enseignants, et augmenter le risque d'incidents dans l'établissement.

Ce dispositif, qui nous avait été présenté comme expérimental et provisoire, était censé perdurer initialement jusqu'aux vacances de fin d'année, afin de pallier ce problème. Il avait alors été imposé à la place des cours en demi-groupe demandés par la quasi-unanimité des enseignants.

Il a finalement été abandonné la semaine du 7 mars (après 11 semaines) devant la reconnaissance des problèmes posés par ce système. À ce jour, aucun retour ni aucune évaluation officielle de cette expérimentation ne nous ont été communiqués. De même, notre expérience de terrain n'a jamais été sollicitée.

Aussi, nous vous faisons part de notre incompréhension devant la reprise de ce système hybride, sans que l'équipe éducative n'ait été consultée. Après plusieurs mois d'une expérience qui ne se termine pas, les élèves, les parents et les enseignants ne parviennent plus à endurer cette situation contre-productive dont nous avons à plusieurs reprises signalé les effets délétères. Malheureusement, tous les courriers que nous vous avons adressés sont restés lettres mortes.

Alors que l'épreuve du brevet est maintenue, nous vous alertons de l'inégalité de préparation entre nos élèves de 3^e, dont presque une moitié d'année aura été amputée, et ceux qui auront malgré tout pu continuer à bénéficier de cours en classe entière jusqu'à la fin de leur année scolaire.

Le distanciel nous a fait perdre un temps considérable ainsi qu'il a nui à la qualité de notre enseignement. En tant que professionnels de terrain, nous ne comprenons toujours pas le refus de mettre en place ces demi-groupes qui permettraient à chaque élève de venir une fois par jour au collège, tout en bénéficiant d'un enseignement individualisé qui a été défini comme axe prioritaire de notre mission.

Plusieurs établissements de notre département ont déjà obtenu ces demi-groupes. Nous réitérons donc notre demande dans un contexte d'urgence qui pourrait aboutir, si ce n'est déjà le cas, à une rupture d'égalité en matière d'accès à l'éducation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie, à l'expression de nos sentiments dévoués au service public d'éducation.

[Jointes à ce courrier : les précédentes lettres évoquant les problèmes liés aux cours en distanciel que nous vous avons fait parvenir.]